

## Campagne de changement de mot de passe

Par l'usage quotidien de l'Internet, nous sommes exposés à des risques croissants d'utilisation frauduleuse de nos identifiants. L'évolution de nos métiers nous entraîne à utiliser régulièrement de multiples applications web (Etna, e-lyco, messagerie, ...) dont l'accès nécessite un mot de passe.

C'est pourquoi il convient de renforcer la sécurité des informations sensibles et en premier lieu le mot de passe. C'est pour cela qu'il vous a été demandé de le changer à partir du mardi 21 janvier 2020. Si vous n'avez pas modifié ce mot de passe, il vous le sera alors imposé lors de votre prochaine connexion.

Votre nouveau mot de passe devra respecter à minima les nouvelles règles suivantes : 8 caractères minimum dont au moins une lettre minuscule, un chiffre et une lettre majuscule ou un caractère spécial.

**Vous pouvez changer votre mot de passe sur « [moncompte.ac-nantes.fr](https://moncompte.ac-nantes.fr) ».**

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter sur ETNA la page Choisir son mot de passe.

En vous remerciant pour votre implication,

Sonia Martin-Abdoulkarim, RSSI

Dominique François, RSSI adjoint